

## 2. ÊTRE PROFESSEUR DES ÉCOLES AUJOURD'HUI

---

### 1. Le métier

#### 1.1. Son rôle

Le professeur des écoles exerce de l'école maternelle à l'école élémentaire. En France, le concours est le même que l'on soit enseignant auprès des élèves de maternelle ou des élèves de CM2.

Le rôle du professeur des écoles est d'instruire et d'éduquer en donnant par exemple des méthodes de travail aux élèves. C'est un rôle important car il doit permettre aux élèves d'acquérir la capacité à comprendre le monde qui les entoure. Cela passe, en outre, par l'acquisition de la lecture, de l'écriture, du calcul...

En tant que fonctionnaire de l'État, la mission du professeur des écoles est de mettre en œuvre le programme national qui est défini par le ministère de l'Éducation. Mais, le professeur des écoles dispose d'une grande liberté, appelée liberté pédagogique, pour mettre en place en classe ce programme. En effet, cette liberté se retrouve dans le choix :

- Des activités que vont vivre les élèves,
- Des supports matériels,
- De l'enchaînement des séances entre elles,
- De l'organisation temporelle,
- ...

Le professeur des écoles est un enseignant polyvalent qui doit assurer 26 heures d'enseignement par semaine, en moyenne. À cela, s'ajoute la préparation des cours, les corrections, le suivi des élèves et les réunions avec l'équipe pédagogique.

## 1.2. Les compétences

Comme d'autres professions, le métier d'enseignant a un référentiel de compétences. Ces compétences sont définies dans le *Bulletin officiel* du 25 juillet 2013.

Ci-après sont reprises uniquement les compétences en lien avec le métier de professeur des écoles. Ce qui signifie que les compétences spécifiques aux enseignants de collège, de lycée, documentaliste et aux CPE (conseiller pédagogique en éducation) ne sont pas précisées.

- Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation sont de :
  1. Faire partager les valeurs de la République.
  2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.
  3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.
  4. Prendre en compte la diversité des élèves.
  5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.
  6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.
  7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.
  8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.
  9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
  10. Coopérer au sein d'une équipe.
  11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.
  12. Coopérer avec les parents d'élèves.
  13. Coopérer avec les partenaires de l'école.
  14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
  
- Compétences communes à tous les professeurs
  - P 1.** Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
  - P 2.** Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.
  - P 3.** Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage,
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

**P 4.** Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires,
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage),
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages,
- gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux,
- gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes,

**P 5.** Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

## **2. Les programmes**

### **2.1. Des cycles**

Depuis la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989, la scolarité est découpée en cycle (texte publié au *BO* spécial n° 4 du 31 août 1989). L'article 4 de cette loi précise que pour chaque cycle sont définis des objectifs et des programmes nationaux de formation comportant une progression annuelle ainsi que des critères d'évaluation. Toujours selon le décret, ce découpage doit permettre d'assurer l'égalité et la réussite des élèves.

Selon l'article 5 de ce même décret, les programmes définissent, pour chaque cycle, les connaissances essentielles qui doivent être acquises au cours du cycle ainsi que les méthodes qui doivent être assimilées.

Ils constituent le cadre national au sein duquel les enseignants organisent leurs enseignements en prenant en compte les rythmes d'apprentissage de chaque élève.

Le fonctionnement en cycle permet de définir des itinéraires d'apprentissage, pour les élèves, sur plusieurs années afin d'acquérir les compétences et les connaissances visées. Un cycle est donc un espace-temps à l'intérieur duquel, il n'y a pas d'orientation ni de redoublement.

En fonction des réformes, les cycles changent (fig. 1) et les programmes qui sont associés également. La dernière réforme de 2013 a profondément modifié les cycles.

Avec la mise en place d'un cycle démarrant à l'école et se poursuivant au collège, il y a une volonté de continuité et non de rupture comme cela était le cas précédemment.

## **2.2. Des contenus pour les sciences et la technologie**

Les contenus d'enseignement sont définis dans les programmes nationaux. À partir de la rentrée scolaire de septembre 2015, les enseignants devront mettre en place les nouveaux programmes pour la maternelle. Pour les autres cycles, les programmes seront mis progressivement en place aux rentrées prochaines. C'est pour cette raison que les programmes de 2008 sont précisés ci-après puisqu'ils seront encore en vigueur dans deux cycles.

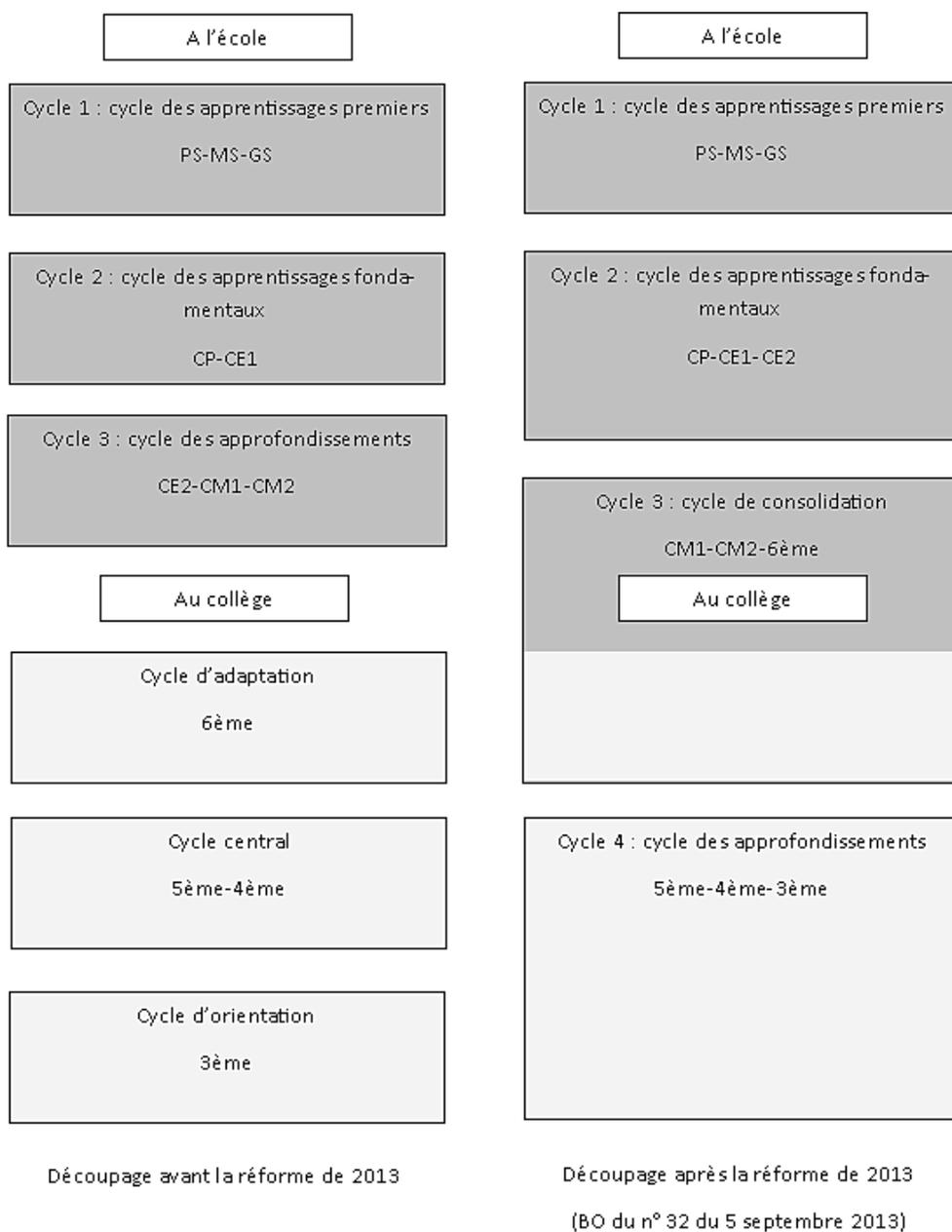
### **2.2.1. Les programmes pour la maternelle en vigueur à partir de la rentrée de septembre 2015 – cycle 1 (BO spécial n° 2 du 26 mars 2015)**

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

- **Domaine 1** : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- **Domaine 2** : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- **Domaine 3** : Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- **Domaine 4** : Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- **Domaine 5** : Explorer le monde

Cette organisation permet à l'enseignant d'identifier les apprentissages visés et de mettre en œuvre leurs interactions dans la classe. Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien. Dans la mesure où toute situation pédagogique reste, du point de vue de l'enfant, une situation

riche avec de multiples possibilités d'interprétations et d'actions, elle relève souvent pour l'enseignant de plusieurs domaines d'apprentissage.



(Fig. 1) Découpage de la scolarité en cycles

Le domaine 5 concerne plus spécifiquement les sciences et la technologie. Il contient les parties suivantes :

- Se repérer dans le temps et l'espace

L'un des objectifs de l'école maternelle est précisément de les amener progressivement à considérer le temps et l'espace comme des dimensions relativement indépendantes des activités en cours, et à commencer à les traiter comme telles.

- Objectifs visés et éléments de progressivité

#### **Stabiliser les premiers repères temporels**

Pour les plus jeunes, les premiers repères temporels sont associés aux activités récurrentes de la vie quotidienne d'où l'importance d'une organisation régulière et de rituels qui marquent les passages d'un moment à un autre.

#### **Introduire les repères sociaux**

À partir de la moyenne section, les repères sociaux sont introduits pour déterminer :

- les jours de la semaine,
- préciser les événements de la vie scolaire (dans cinq minutes, dans une heure).

#### **Sensibiliser à la notion de durée**

La notion de durée commence à se mettre en place vers quatre ans de façon subjective. Pour appréhender cette notion, des sabliers peuvent être réalisés.

#### **Représenter l'espace**

Représenter l'espace par l'utilisation et la production de représentations diverses :

- photos,
- maquettes,
- dessins,
- plans...

Les enfants apprennent à restituer leurs déplacements, et à en effectuer, à partir de consignes orales comprises et mémorisées.

- Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle :
  - situer des événements vécus les uns par rapport aux autres et en les repérant dans la journée, la semaine, le mois ou une saison,
  - ordonner une suite de photographies ou d'images, pour rendre compte d'une situation vécue ou d'un récit fictif entendu, en marquant de manière exacte succession et simultanéité,
  - utiliser des marqueurs temporels adaptés (puis, pendant, avant, après...) dans des récits, descriptions ou explications,
  - situer des objets par rapport à soi, entre eux, par rapport à des objets repères,
  - se situer par rapport à d'autres, par rapport à des objets repères,
  - dans un environnement bien connu, réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation (dessin ou codage),
  - élaborer des premiers essais de représentation plane, communicables (construction d'un code commun),
  - orienter et utiliser correctement une feuille de papier, un livre ou un autre support d'écrit, en fonction de consignes, d'un but ou d'un projet précis,
  - utiliser des marqueurs spatiaux adaptés (devant, derrière, droite, gauche, dessus, dessous...) dans des récits, descriptions ou explications.

- Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

- Objectifs visés et éléments de progressivité :

**Découvrir le monde vivant**

Les élèves découvrent le cycle que constitue la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort en assurant les soins nécessaires aux élevages et aux plantations dans la classe. Ils identifient, nomment ou regroupent des animaux en fonction de leurs caractéristiques (poils, plumes, écailles...), de leurs modes de déplacements (marche, reptation, vol, nage...), de leurs milieux de vie, etc. Les élèves apprennent à identifier, désigner et nommer les différentes parties du corps. Cette éducation à la santé vise l'acquisition de premiers savoirs et savoir-faire relatifs à une hygiène de vie saine.

Une partie intègre une première approche des questions nutritionnelles qui peut être liée à une éducation au goût. Les enfants enrichissent et développent leurs aptitudes sensorielles, s'en

servent pour distinguer des réalités différentes selon leurs caractéristiques olfactives, gustatives, tactiles, auditives et visuelles. Chez les plus grands, il s'agit de comparer, classer ou ordonner ces réalités, les décrire grâce au langage, les catégoriser.

Enfin, les questions de la protection du vivant et de son environnement sont abordées dans le cadre d'une découverte de différents milieux, par une initiation concrète à une attitude responsable.

### **Explorer la matière**

Les enfants s'exercent régulièrement à des actions variées :

- transvaser,
- malaxer,
- mélanger,
- transporter,
- modeler,
- tailler,
- couper,
- morceler,
- assembler,
- transformer.

Ils utilisent quelques matières ou matériaux naturels (l'eau, le bois, la terre, le sable, l'air...) ou fabriqués par l'homme (le papier, le carton, la semoule, le tissu...).

Les activités qui conduisent à des mélanges, des dissolutions, des transformations mécaniques ou sous l'effet de la chaleur ou du froid permettent progressivement d'approcher quelques propriétés de ces matières et matériaux, quelques aspects de leurs transformations possibles.

Elles sont l'occasion de discussions entre enfants et avec l'enseignant, et permettent de classer, désigner et définir leurs qualités en acquérant le vocabulaire approprié.

### **Utiliser, fabriquer, manipuler des objets**

L'utilisation d'instruments, d'objets variés, d'outils conduit les enfants à développer une série d'habiletés, à manipuler et à découvrir leurs usages.